



**LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE**

Association

11 Rue Marie Noël BP 9999

89011 AUXERRE CEDEX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

LIGUE CONTRE LE CANCER

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE

Association

11 Rue Marie Noël BP 9999

89011 AUXERRE CEDEX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1.3 « changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant la comptabilisation des engagements de retraite.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.2.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la cotisation statutaire versée par le comité au Siège National. Cette cotisation est calculée sur les ressources de l'exercice précédent. Cette disposition est contraire au principe de rattachement des charges à l'exercice.

La note 4 de l'annexe expose les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, ainsi que pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 6 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Loïc VALICHON

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	717.03	(717.03)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	717.03	(717.03)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	322 438.57	(287 499.08)	34 939.49	45 418.62
Terrains				
Constructions	266 330.50	(234 142.51)	32 187.99	42 071.48
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	56 108.07	(53 356.57)	2 751.50	3 347.14
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	323 155.60	(288 216.11)	34 939.49	45 418.62
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				440.71
CRÉANCES	309 728.27		309 728.27	183 729.88
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	309 728.27		309 728.27	183 729.88
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	904 922.14		904 922.14	744 116.07
Valeurs mobilières de placement	292 052.24		292 052.24	291 834.36
Disponibilités	612 869.90		612 869.90	452 281.71
Charges constatées d'avance	3 604.94		3 604.94	2 701.74
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 218 255.35		1 218 255.35	930 988.40
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 541 410.95	(288 216.11)	1 253 194.84	976 407.02
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	793 560.59	723 945.79
Réserves statutaires ou contractuelles	793 560.59	723 945.79
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 047.94)	
Excédent ou déficit de l'exercice	365 091.18	69 614.80
Situation nette (sous total)	1 157 603.83	793 560.59
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	307.35	764.02
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 157 911.18	794 324.61
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		12 367.45
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		12 367.45
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 322.96	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	1 322.96	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	93 960.70	169 714.96
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 568.00	44 001.22
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	28 580.84	22 018.05
Dettes fiscales	284.00	279.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 527.86	103 416.69
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	93 960.70	169 714.96
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 253 194.84	976 407.02

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	20 496.00	21 192.00	(696.00)	-3.28 %
Ventes de biens et services	2 038.90	362.50	1 676.40	
Ventes de biens · dont ventes de dons en nature	75.00	165.00	(90.00)	-54.55 %
Ventes de prestations de service · dont parrainages	1 963.90 630.50	197.50 137.50	1 766.40 493.00	
Concours publics et subventions d'exploitation	11 356.14	29 318.48	(17 962.34)	-61.27 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	229 590.91	445 501.84	(215 910.93)	-48.46 %
Dons manuels	222 555.98	198 440.55	24 115.43	12.15 %
Mécénats	7 034.93	4 252.00	2 782.93	65.45 %
Legs, donations et assurances-vie		242 809.29	(242 809.29)	
Contributions financières reçues	619 920.32		619 920.32	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	3 853.81		3 853.81	
Utilisations des fonds dédiés	12 367.45		12 367.45	
Autres produits	3.77	15.61	(11.84)	-75.85 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	899 627.30	496 390.43	403 236.87	81.23 %
Achats de marchandises	2 250.32	4 848.89	(2 598.57)	-53.59 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	120 747.22	99 672.06	21 075.16	21.14 %
Aides financières	216 099.29	139 154.91	76 944.38	55.29 %
Impôts, taxes et versements assimilés	7 583.27	3 458.81	4 124.46	
Salaires et traitements	108 231.15	100 286.99	7 944.16	7.92 %
Charges sociales	37 811.38	35 670.35	2 141.03	6.00 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 360.75	15 084.20	(1 723.45)	-11.43 %
Reports en fonds dédiés		12 367.45	(12 367.45)	
Autres charges	27 664.93	17 444.57	10 220.36	58.59 %
CHARGES D'EXPLOITATION	533 748.31	427 988.23	105 760.08	24.71 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	365 878.99	68 402.20	297 476.79	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts-et produits assimilés	609.28	860.93	(251.65)	-29.23 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	609.28	860.93	(251.65)	-29.23 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	609.28	860.93	(251.65)	-29.23 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	366 488.27	69 263.13	297 225.14	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	456.67	456.67		0.00 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	456.67	456.67		0.00 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 805.76		1 805.76	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 805.76		1 805.76	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 349.09)	456.67	(1 805.76)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	48.00	105.00	(57.00)	-54.29 %
TOTAL DES PRODUITS	900 693.25	497 708.03	402 985.22	80.97 %
TOTAL DES CHARGES	535 602.07	428 093.23	107 508.84	25.11 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	365 091.18	69 614.80	295 476.38	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	13 850.37	11 169.06	2 681.31	24.01 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	13 850.37	11 169.06	2 681.31	24.01 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	13 850.37	11 169.06	2 681.31	24.01 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	13 850.37	11 169.06	2 681.31	24.01 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Preamble</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3 <i>Changement de méthode comptable</i>	6
2.2 DÉROGATIONS	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	8
3.1.7 <i>Stocks</i>	8
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	8
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	9
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	9
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	13
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	13
3.2.4 <i>Dettes</i>	13
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	13
3.2.5 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	14
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	14
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	14
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	21
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	21
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	21
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie</i>	21
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	21
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	21
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	22
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	22
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	22
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	22
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	22
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	23
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	23
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23

4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	23
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	25
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	25
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	25
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	25
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	25
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	26
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	26
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	26
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	26
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	27
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	28
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	29
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	29
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	29
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	29
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	29
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	33
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	34
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	34
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	34
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i>	34
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	35
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	35
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	36
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	36
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	36

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

A titre exceptionnel une partie des sommes en concertation a été affectée aux missions sociales pour un montant de 124 804.50€.

Les mesures prises par le gouvernement en 2020 afin de lutter contre l'épidémie de COVID -19 avaient fortement perturbé les activités du comité.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire, l'exercice 2021 a retrouvé ses activités pré-crise.

Changement de méthode comptable :

A partir de cet exercice, l'engagement en matière de retraite est comptabilisé dans les comptes. (cf § sur le changement de méthode comptable).

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice :

Néant

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

A compter de cet exercice, l'engagement en matière de retraite est comptabilisé dans les comptes. L'engagement au 31 décembre 2020 était de 1 047.94 € et a été comptabilisé en report à nouveau et sur l'exercice il a été comptabilisé une dotation de 275.02€, soit un engagement en matière de retraite de 1 322.96 € au 31 décembre 2021.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	717			717
Immobilisations corporelles	319 832	2 607		322 439
Immobilisations financières				
Total	320 549	2 607	0	323 156

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	2 607	0
→ Meuble ballon Elec Sens	1 932	
→ PC Delle latitude	675	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	2 607	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	717			717
Amort. Immobilisations corporelles	274 413	13 086		287 499
Amort. Immobilisations financières				
Total	275 130	13 086	0	288 216

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	25 à 30 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	2 à 15 ans
Bâtiments - Chauffage	2 à 15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	2 à 15 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	2 à 15 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	2 à 15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Matériel de Bureau	3 à 5 ans
Matériel Informatique	3 à 5 ans
Mobilier de Bureau	3 à 5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Néant.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Néant.

3.1.7 Stocks

Néant.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	309 728	309 728	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	3 605	3 605	
Total	313 333	313 333	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Néant.

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	530 540	
Livrets et comptes épargne	81 988	408
Comptes à terme	292 052	201
Caisse	342	
Total	904 922	609

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
→ Legs et dons à recevoir	303 994	179 559
→ Subvention Espace sans Tabac	2 000	2 000
→ Subvention Assurance Maladie	421	1 316
→ Opco formation	1 197	
→ Dons Kiabi	2 117	
→		
Disponibilités		
Total	309 728	182 875

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Assurances	763	741
Abonnement Neopost	115,86	115
Abonnement Yonne Républicaine	173	173
Maintenance TFC	0	234
Neopost MAA	324	323
Location copieur	349	349
Charges locatives	834	767
Location matériel	241	
Location CCLS	696	
Maintenance Cloudeco	110	
Total	3 605	2 702

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve généraux	723 946	69 615	69 615					793 561
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau						1 048		-1 048
Excédent ou déficit de l'exercice				365 091				365 091
Subventions d'investissement	764					457		307
Provisions réglementées								
Total	724 710	69 615	69 615	365 091	0	1 505	0	1 187 811

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		12 367	0	0	12 367	0
→ Subvention ARS 17/18 remboursement demandé par le financeur	17/18	12 367			12 367	
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		12 367	0	0	12 367	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 048	275		1 323
→				
Total	1 048	275	0	1 323

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié ;
- Taux d'actualisation financière : 0.98%
- Taux évolution des salaires : 1.50%
- Taux moyen charges sociales : 40%

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 568	40 568		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	28 865	28 865		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	24 528	24 528		
Produits constatés d'avance		0		
Total	93 961	93 961	-	-

3.2.5 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	1 449	1 577
→ Impôt sur les sociétés	48	105
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 401	1 472
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	27 416	20 720
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 466	3 386
→ Caisse de retraite	865	806
→ Caisse de prévoyance/mutuelle	4 793	2 806
→ Personnel autres charges à payer	2 390	1 493
→ Organismes sociaux autres charges à payer		97
→ Dettes congés à payer	11 429	8 688
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 237	3 270
→ Prélèvement à la source	236	174
Total	28 865	22 297

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	35 001	32 401
→ FNP - Factures non parvenues	10 337	9 144
FNP factures non parvenues BN	24 664	23 257
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	12 165	101 557
Charges à payer Recherche	10 237	101 000
Charges à payer Aides aux malade	1 928	557
Total	47 166	133 958

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

EMPLOIS	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	390 253,70	363 845,21	283 606,09	267 340,02
1.1 Réalisées en France	390 253,70	363 845,21	283 606,09	267 340,02
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	208 191,47	181 782,98	181 406,09	165 140,02
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	182 062,23	182 062,23	102 200,00	102 200,00
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	56 173,50	56 173,50	43 682,93	43 682,93
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	56 173,50	56 173,50	43 682,93	43 682,93
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	88 851,85	84 157,60	68 331,76	75 112,03
3.1 Frais d'information et de communication	5 181,02	5 181,02	6 057,55	6 057,55
3.2 Frais de fonctionnement	70 252,40	65 558,15	67 007,81	53 788,08
3.3 Autres charges	13 418,43	13 418,43	15 266,40	15 266,40
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	275,02	275,02		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	48,00		105,00	
6. RAPPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			12 169,45	
TOTAL CHARGES	535 602,07	504 451,33	428 093,23	386 134,98
EXCÉDENT OU DÉFICIT	365 091,18		69 614,80	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 925,19	6 925,19		
Réalisées en France	6 925,19	6 925,19		
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 770,07	2 770,07		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 155,11	4 155,11	11 169,06	11 169,06
TOTAL	13 850,37	13 850,37	11 169,06	11 169,06

RESSOURCES

TOTAL

Dont générosité du public

TOTAL

Dont générosité du public

PRODUITS PAR ORIGINE

	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-852 739,20	-852 739,20	-467 779,77	-467 779,77
1.1 Cotisations sans contrepartie	-20 496,00	-20 496,00	-21 192,00	-21 192,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-229 590,91	-229 590,91	-445 501,84	-445 501,84
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-602 652,29	-602 652,29	-1 085,93	-1 085,93
PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-24 230,46		-609,78	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-630,50		-137,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-19 285,71			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-4 314,25		-472,28	
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-11 356,14		-29 318,48	
REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
UTILISATIONS DES FONDS DÉJÀ ANTÉRIEURS	-12 367,95			
TOTAL	-900 693,25	-852 739,20	-497 708,03	-467 779,77

Décembre 2021

Décembre 2020

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

TOTAL

Dont générosité du public

TOTAL

Dont générosité du public

PRODUITS PAR ORIGINE

	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-13 850,37	-13 850,37	-11 169,06	-11 169,06
Bénévolat	-13 850,37	-13 850,37	-11 169,06	-11 169,06
Prestations en nature				
Dons en nature				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-13 850,37	-13 850,37	-11 169,06	-11 169,06

Ligue Nationale Contre le Cancer CD89 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2021

[16]

REPORTING - COMITÉ DE L'YONNE	EMPLOIS	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Décembre 2021	05/04/2022 - 10-15				
CHARGES PAR DESTINATION					
MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France					
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme					
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		160 795,08	135 017,09	150 695,65	141 757,96
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		34 243,56	33 613,06	12 518,07	5 189,69
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		2 581,21	2 581,21	17 444,37	17 444,37
Actions de société et politique de santé		611,90	611,90		
Actions internationales réalisées par l'organisme					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		9 959,72	9 959,72	748,00	748,00
Actions de création-subsidation-administration d'établissement					
Autres actions					
1.1.2 Versements à d'autres organismes opérant en France					
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		182 062,23	182 062,23	102 200,00	102 200,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				1 200,00	1 200,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		182 062,23	182 062,23	101 000,00	101 000,00
Programmes nationaux					
Programmes régionaux et départementaux					
Mission reversement legs					
Autres actions					
Actions de société et politique de santé					
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
FRAIS DE MARCHÉ DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
Frais d'appel de dons		41 836,89	41 836,89	43 682,93	43 682,93
Frais d'appel des legs					
Frais de traitements des dons		13 478,93	13 478,93		
Frais de traitements des legs					
Frais de campagne pour des dons en nature					
Frais pour manifestations et ventes		857,68	857,68		
Activités de récupérations					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades					
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép					
Frais de Recherche de Mécénat Formation					
Frais de Recherche de Mécénat Recherche					
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades					
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép					
Concours ext-parrainage entp Formation					
Concours ext-parrainage entp Recherche					
Frais de recherche partenariat					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					

6. PRODUITS D'EXPLOITATION					
2.1 Frais d'information et de communication		58 851,45	64 357,40	88 311,71	75 112,00
Frais d'information et de communication		5 181,02	5 181,02	6 057,55	6 057,55
Frais d'information et de communication externe		5 181,02	5 181,02	6 057,55	6 057,55
Frais d'information et de communication interne					
2.2 Frais de fonctionnement		70 252,40	65 558,15	67 007,81	53 788,08
Frais de gestion		60 648,44	55 954,19	64 908,52	51 688,79
Formation administrative					
Impôts et taxes		4 402,85	4 402,85	2 099,29	2 099,29
Cotisation statutaire 10%		5 201,11	5 201,11		
2.3 Autres charges		13 418,43	13 418,43	15 266,40	15 266,40
Charges financières		332,70	332,70	382,20	382,20
Dotations aux amortissements		13 085,73	13 085,73	15 084,20	15 084,20
Charges exceptionnelles					
8. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		275,00	275,00		
9. IMPÔTS SUR LES GÉNÉRÉS		28,00		105,00	
6. REPORTS EN FONDS GÉNÉRÉS DE L'EXERCICE				12 367,43	
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation					
Report en fonds dédiés sur contributions financières					
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège					
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public					
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège					
TOTAL CHARGES		535 607,07	504 451,33	428 093,23	386 134,88
EXCÉDENT OU DÉFICIT		365 091,18		69 614,80	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MOUVEMENTS SOCIAUX				
Réalisées en France	6 925,19	6 925,19		
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDOS	2 770,07	2 770,07		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	8 155,11	8 155,11	11 169,06	11 169,06
TOTAL	13 850,37	13 850,37	11 169,06	11 169,06

REPORTING - COMITÉ DE L'YONNE Décembre 2021	RESSOURCES 05/04/2022 - 10.15	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité au public	TOTAL	Dont générosité au public
PRODUITS PAR ORIGINE					
PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
1.1 Cotisations sans contrepartie		854 728,10	854 729,20	463 775,37	467 773,77
Cotisations		-20 496,00	-20 496,00	-21 192,00	-21 192,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-20 496,00	-20 496,00	-21 192,00	-21 192,00
Dons manuels non affectés		-229 590,93	-229 590,93	-445 502,84	-445 502,84
Dons manuels affectés		-211 716,23	-211 716,23	-196 353,92	-196 353,92
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-10 839,75	-10 839,75	-2 085,63	-2 085,63
Legs et autres libéralités affectés				-242 809,29	-242 809,29
Mécénat		-7 034,93	-7 034,93	-4 252,00	-4 252,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-602 652,29	-602 652,29	-1 085,93	-1 085,93
Manifestations		-25,00	-25,00		
Ventes (dont abonnement à vivre)		-75,00	-75,00	-165,00	-165,00
Prestations et autres ventes				-60,00	-60,00
Activités de récupération					
Charges et Produits exceptionnels					
Droits d'Auteurs					
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-1 308,40	-1 308,40		
Autres produits affectés					
Produits financiers		-609,28	-609,28	-860,93	-860,93
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-600 634,61	-600 634,61		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
2.1 Cotisations avec contrepartie		24 500,84		409,78	
Cotisations					
2.2 Parrainage des entreprises		-630,50		-137,50	
Parrainage et recherche partenariat		-630,50		-137,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-19 285,77			
Contributions financières reçues		-19 285,77			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-4 314,95		-472,28	
Autres prod. d'activités annexes et prest		-3,77		-15,61	
Transfert de charges		-3 853,81			
Produits exceptionnels		-456,67		-456,67	
Ventes et Prestations (Comités)					
3. SUBVENTIONS ET AIDERS CONCOURS PUBLICS					
État		-13 816,15		-29 816,48	
SINCA					
Collectivités locales		-380,00		-380,00	
Autres organismes					
Autres subventions affectées aux missions sociales		-10 976,14		-28 938,48	
4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDOS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		12 307,80			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		-12 367,45			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège					
Utilisation fonds dédiés à/ressources GP					
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés					
TOTAL		-900 693,25	-852 739,20	-497 708,03	-467 779,77

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité de public	TOTAL	Dont générosité de public
PRODUITS PAR ORIGINE				
A - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	-13 850,37	-13 850,37	-11 169,06	-11 169,06
Prestations en nature	-13 850,37	-13 850,37	-11 169,06	-11 169,06
Dois en nature				
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
C - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dois en nature				
TOTAL	-13 850,37	-13 850,37	-11 169,06	-11 169,06

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.
Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif, soit un montant de 20 496 €.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.
Le montant des dons manuels est de 222 555.98 €.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

Néant.

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

Le montant du mécénat est de 7 034.93 €.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	600 635	
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Ventes prestations	100	225
→ Produits financiers	609	861
→ Autres produits missions sociales	1 309	
→ ...		
Total	602 653	1 086

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

Le montant comptabilisé sur l'exercice est de 630.50€

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

Le montant des contributions financières sans contrepartie est de 19 285.71€

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ autres produits divers gestion	4	16
→ quote part subvention investissement	457	457
→ transferts de charges	3 854	
Total	4 315	473

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* ».

Les subventions des collectives locales sont de 380 € et les subventions affectées aux missions sociales sont de 10 976.14€.

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Néant.

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	12 367	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	12 367	0

A la demande du financeur, les fonds dédiés sont repris et feront l'objet d'un reversement.

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 29/03/2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer locaux Sens	90%	10%	0%	100%
Assurance	60%	10%	30%	100%
Electricité et eau	60%	10%	30%	100%
Téléphone	60%	10%	30%	100%
Affranchissement	50%	0%	50%	100%
Fourn adm, équipement	60%	10%	30%	100%
Location matériels	60%	10%	30%	100%
Charges locatives	60%	10%	30%	100%
Honoraires	60%	10%	30%	100%
Publicité	60%	10%	30%	100%
Entretien mobiliers, maintenance	60%	10%	30%	100%
Total				

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

- Pour une psychologue, le coût est totalement affecté aux soins de support ;
- Pour une psychologue, le coût est réparti à 95% pour les soins de support (soutien psychologique) et 5% pour le fonctionnement ;
- Pour la coordinatrice, le coût est réparti de la façon suivante :
 - 50% pour le fonctionnement
 - 10% pour le marketing, communication
 - 10% pour la communication et l'information
 - 5% pour l'aide aux malades
 - 10% pour les soins de support (activités physiques)
 - 5% pour les soins esthétiques
 - 5% pour les soins de support nutrition
 - 5% pour les autres soins de support
- Pour le chargé de communication, le coût est réparti de la façon suivante :
 - 20% pour l'information du public
 - 20% pour la communication et l'information
 - 60% pour le marketing, communication
- Pour la chargée de prévention, le coût est réparti de la façon suivante :
 - 60% pour les soins de support nutrition
 - 20% pour la prévention (tabac)
 - 5% pour la prévention (activités physiques)
 - 10% pour la prévention (concours)
 - 5% pour la prévention (primaire)

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	92 314	101 033
Actions d'information, de prévention et de dépistage	20 023	10 511
Actions de formation		
Actions de recherche	3 617	3 485
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	30 088	20 928
Total	146 043	135 957

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	160 795	150 696
Actions d'information, prévention, dépistage	34 244	12 518
Actions de formation	2 581	17 444
Actions de recherche	9 960	748
Actions autres	612	
Total	208 191	181 406
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		1 200
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	182 062	101 000
Actions autres		
Total	182 062	102 200

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	5 181	6 058
Frais de gestion	60 648	64 909
Impôts et taxes	4 403	2 099
Cotisation statutaire	5 201	182
Charges financières	333	15 084
Dotations aux amortissements	13 086	
...		
Total	88 852	88 332

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		12 367
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	12 367

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 40% charges sociales Tarif négocié	13 850	11 169
Total		13 850	11 169

Il a été valorisé le temps passé par les administrateurs et les bénévoles sur l'année 2021, cela représente un nombre d'heures de 944 heures contre 786 heures sur l'année 2020.

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	410						1840				2250
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	50 880				50 086		20 001				120 747
Aides financières	34 037	182 062									216 099
Impôts, taxes et versement assimilés	3 078				42		4 463				7 583
Salaires et traitements	82 452				2 735		23 045				108 231
Charges sociales	29 885				883		7 043				37 811
Dotations aux amortissements et dépréciations							13 086	275			13 361
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	7 649				2 448		17 569				27 665
Charges financières							135				135
Charges exceptionnelles							1671				1671
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									48		48
TOTAL	208 191	182 062	0	0	56 174	0	88 652	275	48	0	535 602

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	6 925		2 770	4 155	13 850
TOTAL	6 925	0	2 770	4 155	13 850

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 416
Total	4 416

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Quote par subvention investissement	457
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	457
Charges exceptionnelles	
→ Résiliation Hexatel	1 321
→ Régul erreur banque	135
→ Résiliation Legoff	350
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1 806

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION CER
**TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC**
**TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC**
EMPLOIS DE L'EXERCICE

1. MISSIONS SOCIALES	363 845,21	267 340,02
1.1 Réalisées en France	363 845,21	267 340,02
Actions réalisées par l'organisme	181 782,98	165 140,02
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	135 017,09	141 757,96
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	33 613,06	5 189,69
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	2 581,21	17 444,37
Actions de société et politique de santé	611,90	
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	9 959,72	748,00
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	182 062,23	102 200,00
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		1 200,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	182 062,23	101 000,00
Programmes nationaux	152 062,23	81 000,00
Programmes régionaux et départementaux	30 000,00	20 000,00
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	56 173,50	43 682,93
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	56 173,50	43 682,93
Frais d'appel de dons	41 836,89	43 682,93
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	13 478,93	
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes	857,68	
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	84 157,60	75 112,03
3.1 Frais d'information et de communication	5 181,02	6 057,55
Frais d'information et de communication externe	5 181,02	6 057,55
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	65 558,15	53 788,08
Frais de gestion	55 954,19	51 688,79
Formation administrative		
Impôts et taxes	4 402,85	2 099,29
Cotisation statutaire 10%	5 201,11	
3.3 Autres charges	13 418,43	15 266,40
Charges financières	332,70	182,20
Dotations aux amortissements	13 085,73	15 084,20
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	504 176,31	386 134,98
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	275,02	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	348 287,87	81 644,79
TOTAL	852 739,20	467 779,77

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 925,19	
<i>Réalisées en France</i>	6 925,19	
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 770,07	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	4 155,11	11 169,06
TOTAL	13 850,37	11 169,06

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-852 739,20	-467 779,77
1.2 Dons, legs et mécénat	-20 496,00	-21 192,00
Dons manuels non affectés	-229 590,91	-445 501,84
Dons manuels affectés	-211 716,23	-196 353,92
Legs, donations et assurances-vie non affectés	-10 839,75	-2 086,63
Legs et autres libéralités affectés		-242 809,29
Mécénat	-7 034,93	-4 252,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-602 652,29	-1 085,93
Manifestations	-25,00	
Ventes (dont abonnement à vivre)	-75,00	-165,00
Prestations et autres ventes		-60,00
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-1 308,40	
Autres produits affectés		
Produits financiers	-609,28	-860,93
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-600 634,61	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-852 739,20	-467 779,77
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-852 739,20	-467 779,77

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	768 911,41	672 182,42
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	348 287,87	81 644,79
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		15 084,20
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 117 199,28	768 911,41

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Bénévolat	-13 850,37	-11 169,06
Prestations en nature	-13 850,37	-11 169,06
Dons en nature		
TOTAL	-13 850,37	-11 169,06

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brutes	Dotations à neutraliser
01/01/2000	Logiciels	717,03			717,03		
01/01/1987	Bâtiments / 001	44574,31			44574,31		
24/10/2005	Bâtiments 2	36225			36225		
01/09/2006	Menuiserie	27274,79			27274,79		
01/09/2006	Electricité	11358,77			11358,77		
01/09/2006	Isolation cloison	18820,08			18820,08		
01/09/2006	Chauffage	17284,01			17284,01		
01/09/2006	Peinture	20217,31			20217,31		
01/09/2006	Carrelage	18308,85			18308,85		
01/09/2006	Maçonnerie	14573,06			14573,06		
26/10/2007	Travaux communs	717,6			717,6		
16/03/2007	Inst prise électrique	214,85			214,85		
18/07/2007	Inst conjoncteur	578,03			578,03		
20/07/2011	Pose 5 volets	4446,99			4446,99		
15/05/2013	Travaux escaliers	4397,19			4397,19		
31/01/2013	Travaux façade	28180,47			28180,47		
03/06/2014	Remise état escaliers	2858,9			2858,9		
01/01/1988	Agencements	1518,76			1518,76		
14/02/2011	Cablage informatique	2614,38			2614,38		
26/09/2012	Travaux électricité	765,38			765,38		
18/11/2013	Travaux électricité	525,43			525,43		
25/11/2013	Travaux bureau	1825,4			1825,4		
18/04/2014	Amenagement bureau	983,99			983,99		
01/01/1988	Matériel bureau	3786,04			3786,04		
01/01/1998	Matériel 1	4955,59			4955,59		
01/01/2001	Matériel 2	3357,2			3357,2		
18/01/2006	Ordinateur Dell	1357,46			1357,46		
19/10/2007	Portable Dell	932,88			932,88		
02/12/2010	Portable HP	1194,8			1194,8		
22/02/2011	Imprimante	264,32			264,32		
21/12/2011	Ouvre lettres	2027,22			2027,22		
15/12/2011	PC Dell	831,22			831,22		
27/05/2013	Serveur	2972,06			2972,06		
13/10/2014	Ordinateur	804,82			804,82		
09/04/2015	Nikon appareil photo	757,79			757,79		
27/06/2015	Ordinateur toshiba	229,9			229,9		
31/03/2017	Ordinateur Iptilex	1135,43			1135,43		
01/01/1988	Mobilier	8882,93			8882,93		
06/12/2006	Ensemble mobilier bureau	11503,37			11503,37		
13/03/2007	Refrigerateur	365			365		
13/03/2007	Four micro onde	281			281		
26/03/2007	Bibliothèque	588,9			588,9		
25/06/2007	Meubles portes	601,59			601,59		
21/07/2010	Meuble rangement	2395,59			2395,59		
07/10/2010	Tablettes rangement	200,93			200,93		
23/02/2011	Bureau fauteuil	1421,27			1421,27		
03/09/2019	Ordinateur portable	599	395,15		203,85		
03/09/2019	Ordinateur portable	599	395,15		203,85		
02/09/2019	Mobilier Sens	1125,59			1125,59		
03/09/2019	Electroménager	808,77	533,53		275,24		
12/09/2019	Téléphone portable	69,99	46,17		23,82		
13/07/2020	Chaudière gaz	6135,35			6135,35		
02/09/2020	Equip bureau 2 bureaux	1383,41			1383,41		
20/12/2021	Meuble ballon	1931,6			1931,6		
22/12/2021	PC Dell	675			675		
	Total	323 156	1 370	0	321 786		

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Néant.

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	9	64	0,04	939,01
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	8	684	0,42	10035,65
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	13	196	0,12	2875,71
Total	30	944	1	13 850

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC 10,48€ * 40 % taux de charges sociales

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	6	5 694	3
Total	6	5 694	3

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Il n'y a pas eu de remboursement de frais aux administrateurs sur l'exercice.

Il y a eu un abandon de frais du Président sur l'exercice pour un montant de 283.43€.

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2562 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.